



PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil de quartier du Vieux-Québec- Cap Blanc - Colline parlementaire, tenue le mardi 11 décembre 2023 à 19 h, à la Cathédrale Holy Trinity, 31 rue des Jardins (salle Carter Hall)

PRÉSENCES EN SALLE

- Nadia Leclerc
- Farrah Bérubé
- Andréanne Bernier
- François Lefèbvre
- Guillaume Laurin
- Jocelyn Gilbert

PRÉSENCE EN LIGNE

- Claudia Bennicelli
- Alain Samson
- Mathieu Laroche-Casavant
- Carolyne Bouchard
- Daniel Riverain

<u>Projet d'ordre du jour</u>		
<u>Point</u>	<u>Sujet</u>	
23-12-01	Ouverture de l'assemblée	
23-12-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
23-12-03	Présentation du rapport paysage sonore incluant une période de questions	
23-12-04	Réaménagement de la rue Saint-Famille	
23-12-05	Période d'information de la conseillère municipale	
23-12-06	Période de questions et commentaires citoyens	
23-12-07	Fonctionnement du conseil d'administration	



CONSEIL
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

23-12-08	Trésorerie	
23-12-09	Rapport des délégations et autres participations des administratrices et des administrateurs du Conseil de quartier	
23-12-10	Correspondance	
23-12-11	Divers	
23-12-12	Levée de la séance	

23-12-01 Ouverture de l'Assemblée

23-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme. Farrah Bérubé fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de Francois Lefebvre et appuyée par Jocelyn Gilbert il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

23-12-03 Présentation du rapport paysage sonore incluant une période de questions

M. Jocelyn Gilbert nous fait l'introduction de la présentation qui sera faite par M. Daniel Jacques, administrateur au comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ).

La présentation fait suite à une initiative du CCVQ concernant les bruits dans le Vieux-Québec. L'étude et le rapport ont été faits par M. Daniel Jacques, M. Jocelyn Gilbert, Mme. Lise Bourbeau et Mme. Mireille Grégoire.

Ils ont d'abord établi un diagnostic qui fait état de deux constats. Le premier étant que la pollution sonore contribue à la dégradation de la qualité de vie des citoyens de façon importante. Le deuxième étant que la pollution sonore est l'angle mort des discussions en urbanisme. Finalement le rapport propose une approche globale qui touche l'ensemble du quartier.

Le comité nous expose avoir regardé ce qui s'est fait comme études, par l'INSPQ et le MSSS et l'organisme Vivre en ville, entre autres, et a aussi regardé ce qui se fait ailleurs dans les autres villes au Québec mais aussi dans l'Union Européenne. On a aussi examiné les règlements déjà en vigueur pour la Ville de Québec.

M. Jacques présente les résultats de la consultation publique faite sur le sujet et présente aussi plusieurs témoignages de citoyens touchés par cette problématique.

Finalement le rapport fait état de trois propositions:

- Une meilleure gestion de la circulation
- Interdictions des hauts-parleurs extérieurs
- Plan de réduction de la nuisance sonore liée aux événements.

Des recommandations plus spécifiques ont aussi été faites pour chacun des secteurs.

Et finalement on propose à la Ville de Québec d'avoir une vision d'ensemble de la situation, une coordination dans ses interventions, ainsi qu'une politique intégrée qui permette d'avancer sur ce sujet.

RÉSOLUTION XX-XX-XX

Concernant l'adoption du rapport « Paysage sonore » et suivis requis

Attendu que la pollution sonore affecte grandement la qualité de vie, en tout premier lieu des résidents, de notre quartier tel qu'illustré dans le rapport du groupe de réflexion et qu'il est URGENT que la Ville renforce l'application de ses responsabilités en la matière

Il est proposé par Alain Samson, président et appuyé par Jocelyn Gilbert, membre du groupe de réflexion, que Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire

- entérine le rapport sur le bruit et la pollution sonore dans le Vieux-Québec et Colline parlementaire que nous a présenté le groupe de réflexion formé par le Comité de citoyens du Vieux-Québec et le Conseil de quartier.
- s'engage conjointement avec le Comité des citoyens (CCVQ) à déposer le présent rapport à la Table de concertation du Vieux-Québec et au besoin à certaines autorités concernées de la Ville afin que celles-ci établissent un plan d'action visant la réalisation des recommandations concernant le Vieux-Québec, la Colline Parlementaire et le Cap Blanc et qu'elles modifient ses réglementations en conséquence. Qu'elles appliquent avec rigueur les réglementations actuelles et bonifiées et demandent à notre conseillère municipale d'en être la principale facilitatrice.
- S'engage également conjointement avec le CCVQ à sensibiliser les partenaires de la communauté afin qu'ils adhèrent aux recommandations et les mettent en application dans le cadre de leurs responsabilités sociétales



- Documentera avec les citoyens de Cap Blanc les irritants de leur secteur en la matière afin de déterminer avec eux les actions requises afin d'adapter les présentes à leur secteur.

RÉSOLUTION XX-XX-XX

Concernant une demande de rencontre avec notre Conseillère Mme Mélissa Coulombe-Leduc

Attendu l'adoption du rapport « Paysage sonore » le 11 décembre 2023

Attendu que la résolution l'adoptant prévoit qu'un dépôt du rapport soit fait à certaines autorités concernées de la Ville et que notre conseillère municipale Mme Coulombe-Leduc en soit la principale facilitatrice

Sur proposition d'Alain Samson, président et appuyée par Jocelyn Gilbert, membre du groupe de réflexion, il est résolu qu'une rencontre de travail du groupe de réflexion soit faite avec notre conseillère municipale Mme Mélissa Coulombe-Leduc en compagnie du président du Conseil et du CCVQ afin d'amorcer une discussion pour l'établissement d'un plan d'action visant la réalisation des recommandations concernant le Vieux-Québec, la Colline Parlementaire et Cap Blanc, la modification des réglementations en conséquence et de voir à appliquer avec rigueur ses réglementations actuelles et bonifiées.

23-12-04 Réaménagement de la rue Saint-Famille

M. André Plante et M. Patrice Bergeron de la Ville de Québec nous présentent le projet de réfection de la rue Sainte-Famille qui sera ensuite suivi d'un réaménagement.

Les travaux se feront entre la rue des Remparts et la côte de la Fabrique.

À la fin des travaux, 3 œuvres d'arts seront installées pour le Collège François de Laval.

L'essentiel des travaux souterrains sont pour séparer les égouts pluviaux des égouts sanitaires, ainsi que l'aqueduc qui doit être restauré. C'est un projet de rue apaisée, ils vont maintenir le sens unique, le concept sera le même que pour les rues avoisinantes.

Les travaux débuteront en mai 2024 et devraient s'étaler sur une période de 24 à 26 semaines. Les citoyens seront informés et consultés sous forme de lettres et de dépliants afin de coordonner le stationnement, l'alimentation en eau et l'accès. Une séance d'information aura lieu à la fin janvier 2024 à ce sujet. Surtout afin que les



citoyens qui ont des travaux à faire à leur propriété, soit aux fondations ou aux sorties d'égout sanitaire, puissent les faire en même temps et qu'ils aient le temps de faire leurs demandes de permis.

23-12-05 Période d'information de la conseillère municipale

Mme. Mélissa Coulombe-Leduc aborde le sujet des hausses de taxes suite au budget de la ville. Pour le secteur on parle d'une hausse de 3% auquel s'ajoute une hausse de 0.9% pour la tarification de l'eau et la gestion des matières résiduelles.

Elle rappelle aussi que la Ville de Québec, parmi les grandes villes du Québec, est celle qui offre le plus d'activités culturelles gratuites à ses citoyens.

En 2024, la ville introduira un nouveau tarif différencié pour l'obtention d'une 2e vignette de stationnement pour une même adresse.

En 2024, la ville introduira la notion de certificat d'autorisation pour l'hébergement touristique collaboratif dans sa demeure. Les citoyens devront pour l'obtention de ce certificat démontrer que la résidence concernée est leur résidence principale.

Elle nous informe qu'un plan d'action pour améliorer la qualité de vie dans le Vieux-Québec, fait en collaboration avec la Table de concertation du Vieux-Québec, a été déposé et est aussi disponible en ligne.

Elle nous informe aussi que la ville a fait l'acquisition du lot où se trouve l'école St-Louis de Gonzague et le Foyer Nazareth.

Un projet pilote sera lancé pour bonifier des programmes de subventions pour procéder à des rénovations pour les locaux vacants situés sur la rue St-Jean et la côte de la Fabrique.

23-12-07 Fonctionnement du conseil d'administration

Mme. Hélène St-Pierre nous rappelle la séance d'information sur le réaménagement de la rue Sainte-Famille qui aura lieu en janvier 2024.

23-12-08 Trésorerie



CONSEIL
DE QUARTIER
VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

Solde total au compte en date du 30 novembre : 1933,53\$

970,81\$ pour Vision

0 \$ pour SR

962,72\$ pour le fonctionnement

Entrée/sortie d'argent pour novembre 2023

(300 \$) Chèque à l'école des Ursulines projet sécurité routière (marquage au sol)

(2,95 \$) frais fixes d'utilisation.

RÉSOLUTION 23-12-XX

Concernant le tarif de rédaction des procès-verbaux à partir du 11-12-2023 SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier recourt au service d'une personne pour la rédaction des procès-verbaux au tarif de 125 \$ par procès-verbal. Cette résolution abroge la résolution 23-06-25 qui fixait le tarif à 115 \$.

RÉSOLUTION 23-12-XX

Considérant la résolution précédente 23-12-XX qui fixe à 125 \$ le tarif de rédaction des procès-verbaux SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 125 \$ pour le procès-verbal du 11 décembre 2023.

RÉSOLUTION 23-12-XX

Concernant une autorisation maximale de dépenses de 350 \$ pour la tenue d'une réunion de travail SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil tient une réunion de travail et autorise une dépense maximale de 350 \$ pour des boîtes à Lunch et breuvages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-12-09 Rapport des délégations et autres participations des administratrices et des administrateurs du Conseil de quartier



CONSEIL
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

Le conseil de quartier a déposé à la ville un rapport concernant l'insertion en permanence de la piste cyclable sur la rue Dalhousie. Plusieurs recommandations y sont faites pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons ainsi que de rendre l'expérience touristique meilleure pour tous.

Le conseil a déposé une demande à la ville pour une nouvelle subvention pour le projet de sécurité routière qui sera mené conjointement avec le conseil de quartier et le comité de parents des Ursulines.

23-12-10 Correspondance

Aucune

23-12-11 Divers

23-12-12 Levée de l'assemblée par Mme. Farrah Bérubé à 21h18